

start up and find the business lucrative, since the cost of transportation would be insignificant, compared with what it is now. None could presume, for a moment, to argue that the line was not decidedly the best that could have been adopted. He could certainly say that he had never yet heard a substantial argument to the contrary.

Hon. Mr. Letellier de St Just regretted that no information had been given to show that the gauge adopted was the best.

Hon. Mr. Mitchell said that the question of gauge had received the careful consideration of the Government, and after obtaining the best information possible, they had adopted the 5 feet 6 inches as against the 4 feet 8½ inches. The alteration of the gauge, under existing circumstances, would involve the sacrifice of a large amount of rolling stock now in use on the Government lines in the Maritime Provinces. Nor was it to be expected that the Grand Trunk could alter their gauge to please us.

Hon. Mr. Botsford was in favour of the narrow gauge.

The report was adopted.

Some ordinary business was then transacted, and the House adjourned at six.

On resuming at eight o'clock, the House passed several Bills and then adjourned.

comparaison de ce qu'il est actuellement. Personne n'osera prétendre un instant que cette ligne n'est pas la meilleure qu'on ait pu adopter. Il peut certainement dire qu'il n'a jamais entendu un bon argument à l'effet contraire.

L'honorable M. Letellier de St Just déplore le fait qu'aucun renseignement démontrant que l'entre-rail choisi est le meilleur n'ait été donné.

L'honorable M. Mitchell affirme que le Gouvernement a porté une attention tout à fait particulière à cette question, et que c'est après avoir obtenu les meilleurs renseignements possibles qu'on a préféré la largeur de cinq pieds six pouces à celle de quatre pieds huit pouces et demi. Dans les circonstances actuelles, la modification de l'entre-rail entraînerait l'abandon d'une grande partie du matériel roulant utilisé maintenant sur les lignes gouvernementales dans les provinces Maritimes. De plus, il est peu probable que la compagnie du Grand Tronc puisse modifier son entre-rail afin de satisfaire le Sénat.

L'honorable M. Bostford se déclare en faveur d'un entre-rail étroit.

Le rapport est adopté.

On traite ensuite de quelques affaires courantes; la Chambre s'ajourne à six heures.

La Chambre reprend les débats à huit heures du soir, adopte plusieurs bills et s'ajourne.
